

3.3. Le programme Leonardo da Vinci, plateforme pour introduire changement et créativité dans les pratiques enseignantes : l'exemple de l'Ecole Supérieure des Arts du Cirque

Christine DEFOIN et Julie MOREL

3.3.a. Les objectifs du programme Leonardo da Vinci

A partir de 1995, date de sa création, le programme européen Leonardo da Vinci a centré son action sur le déploiement de la mobilité dans la formation professionnelle permettant ainsi à de nombreuses Hautes Ecoles d'implanter une vaste mobilité transeuropéenne alors même qu'elles n'avaient pas encore accès au programme Erasmus réservé jusqu'en 2008 aux Universités.

Dans sa phase actuelle le programme annonce de multiples objectifs nouveaux parmi lesquels « *établir et encourager la mobilité des citoyens européens par le biais de stages et permettre à un vaste public de renouveler ou d'approfondir ses compétences, ses connaissances ainsi que ses qualifications et de les faire valoir au-delà des frontières* » Mais, dans le cadre de cet ouvrage, il nous semble intéressant de souligner surtout deux de ces objectifs : « *augmenter la qualité de l'attrait de l'enseignement et de la formation professionnelle en Europe* » et « *soutenir des innovations et le perfectionnement des systèmes et des pratiques d'enseignement et de formation* ». Les deux mots qui nous importent ici sont lâchés : qualité et innovation en vue de l'amélioration.

Pour atteindre ces objectifs, le programme offre plusieurs modes d'action :

- La mobilité (stage en entreprise ou en centre de formation, échange d'expérience entre professionnels de l'éducation et de la formation) ;
- Les projets multilatéraux (projet de développement de l'innovation afin de mettre en œuvre une solution totalement nouvelle pour aider plusieurs pays à affronter un défi commun auquel il n'a pas encore été apporté de solution ou projet de transfert de cette innovation) ;
- Les projets de partenariat (coopération entre au moins 3 pays européens sur un produit concret, une méthodologie, etc) ;
- Les visites préparatoires ou les séminaires de contact (pour permettre aux partenaires potentiels de se rencontrer afin de construire un projet).

3.3.b. Des exigences de qualité

Dès la première phase de son déploiement le programme a accordé énormément d'importance au développement d'outils, généralement contextualisés, permettant de réaliser des projets de haut niveau. « *Les exigences administratives de l'Agence Leonardo étaient à la mesure des fonds octroyés : énormes. (...) La création d'outils devient une nécessité absolue, (...) des outils adaptés aux exigences de travail avec l'Agence qui demandait des preuves de toutes les démarches mises en place pour promouvoir la mobilité, depuis l'information sur le programme au public-cible jusqu'au débriefing au retour des étudiants, en passant par le tutorat durant le stage, l'analyse de l'impact régional, la publicité faite aux résultats et la réflexion analytique menée sur le projet lui-même, etc.* » (VERBEKE, 2009).

Mais cette rigueur et ces exigences de qualité ont porté leurs fruits et les projets soutenus par le programme se sont révélés toujours en progrès.

3.3.c. Des exigences d'innovation

2009 a été déclarée Année européenne de la créativité et de l'innovation. L'objectif clé annoncé était très clair : « *L'Année européenne de la créativité et de l'innovation vise à mieux faire connaître l'importance de la créativité et de l'innovation pour le développement personnel, social et économique, à répandre l'utilisation de méthodes de référence, à stimuler l'enseignement et la recherche, et à promouvoir le débat politique sur les thèmes appropriés.* » Il s'agissait donc d'une initiative horizontale et transversale qui concernait de nombreux domaines, non seulement l'éducation et la culture, mais aussi la politique régionale et les politiques d'entreprise et de recherche. Le message de référence était, lui aussi, très signifiant : « *La créativité et l'innovation contribuent à la prospérité économique ainsi qu'au bien-être social et individuel* » ! (C'est nous qui ajoutons le point d'exclamation.)

Plus concrètement, dix thématiques avaient été identifiées autour desquelles des appels à projets avaient été lancés par tous les grands programmes (Erasmus, e-Twinning, Leonardo da Vinci, Comenius et Gruntvig):

- favoriser la créativité notamment artistique dès la maternelle ;
- valoriser les formes créatives d'expression des adultes ;
- mettre en avant la diversité culturelle comme source de créativité et d'innovation ;
- développer les TIC comme vecteur d'expression créative ;
- veiller à ce que les études en Mathématiques, en Sciences et en Technologies participent de l'esprit d'innovation ;
- promouvoir l'innovation et l'esprit d'entreprise, facteurs essentiels de prospérité ;
- promouvoir l'innovation, élément incontournable du développement durable;
- développer des stratégies régionales et locales basées sur la créativité et l'innovation;
- favoriser les projets économiques esthétiques ;
- mettre en place des services publics ou privés innovants.

L'Année européenne 2009 visait donc à promouvoir des modes de pensée créatifs et novateurs dans différents secteurs d'activités et l'on pourra, avec profit, lire l'un de ses principaux aboutissements, le *Manifeste pour la créativité et l'innovation en Europe*, fruit du travail collectif des ambassadeurs de l'Année 2009, personnalités européennes du monde de la culture, de la science, des affaires, de l'enseignement et du design. Les « sept commandements » du Manifeste indiquent comment mettre en place « *la stratégie européenne de promotion de la créativité et de l'innovation au cours de la décennie à venir.* »

- 1.** Nourrir la créativité par un processus **d'éducation et de formation tout au long de la vie** alliant théorie et pratique.
- 2.** Transformer **les écoles et les universités** en espaces de pensée créatrice et d'apprentissage par la pratique pour les apprenants et les enseignants.
- 3.** Transformer **les lieux de travail** en espaces d'acquisition des connaissances.
- 4.** Promouvoir **un secteur culturel** fort, indépendant et pluriel pouvant soutenir le dialogue entre les cultures.
- 5.** Encourager **la recherche scientifique** afin de comprendre le monde, d'améliorer la vie des citoyens et de stimuler l'innovation.
- 6.** Promouvoir les processus et outils de **création**, la résolution **créative** des problèmes, comprendre les besoins, les émotions, les aspirations et les aptitudes des utilisateurs.
- 7.** Favoriser **l'innovation dans l'entreprise**, au service de la prospérité et du développement durable.

Mais, pour le propos qui nous occupe ici, nous retiendrons surtout cette phrase : « *Être créatif, c'est imaginer quelque chose d'inédit et rechercher des solutions et des formes neuves. Être innovant, c'est introduire des changements dans la société et l'économie. Les activités de création transforment les idées en valeurs et jettent un pont entre créativité et innovation.* »

En 2008, à l'issue d'un appel à projets organisé par l'AEF (Agence francophone pour l'Education et la Formation tout au long de la vie – Europe) le projet « Réseau EPE (Echanges Pédagogiques européens) » piloté par la FEDEC (Fédération européenne des Ecoles du Cirque professionnelles) et dont le promoteur était l'ESAC (Ecole Supérieure des Arts du Cirque) de Bruxelles s'est vu attribuer le *Prix du Dialogue interculturel*. Il s'agissait de mettre en place des formes de coopération inédites mais essentielles pour la consolidation d'un espace européen de la formation professionnelle en arts du cirque. La dimension interculturelle était fondamentale puisque l'un des principaux objectifs était de forger une identité européenne spécifique à un univers aussi particulier que les disciplines circassiennes. La mobilité et la pratique des langues venaient renforcer la démarche.

L'année suivante, les *Prix européens de l'Education et de la Formation tout au long de la vie*, qui existent depuis 2007, ont été décernés à des projets « *en reconnaissance du rôle important de ces projets et activités, aussi novateurs que créatifs et financés par les programmes correspondants de l'Union*

européenne, dans la modernisation des systèmes d'éducation et de formation en Europe ». Le jury de ces Prix ont donc choisi parmi dix-huit projets présentés par douze pays (Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Liechtenstein, Norvège, Royaume-Uni, Suède et Turquie). Cette fois le Réseau EPE, projet Leonardo da Vinci de la Belgique francophone, a reçu la Médaille d'or !

3.3.c. Les acteurs du projet EPE

3.3.c.1. L'ESAC, le promoteur

L'ESAC est une école officielle dont le pouvoir organisateur est la CoCoF (Commission communautaire française), « *compétente pour les institutions monocommunautaires francophones de la Région bruxelloise et qui peut, par le biais de règlements, agir en qualité de pouvoir organisateur sur les matières culturelles, d'enseignement et personnalisables* ».

Depuis septembre 2003, l'ESAC est aussi reconnue par la CFWB, ce qui en fait une institution de l'Enseignement supérieur artistique à part entière. Pour y accéder, les candidats doivent avoir un diplôme équivalent à celui de l'enseignement secondaire supérieur en Belgique ou au baccalauréat en France. A la fin du cursus de 3 ans, l'étudiant qui réussit se voit délivrer un diplôme de Bachelier (Bologne) en Arts du spectacle et Techniques de diffusion et de communication, option Arts du cirque. L'ESAC de Bruxelles est aujourd'hui avec Le Centre National des Arts du Cirque de Châlons-en-Champagne, l'Ecole Nationale de Cirque de Montréal et Le Circus Space de Londres, l'une des quatre grandes écoles supérieures qui, dans le monde, dispensent une formation diplômante.

3.3.c.2. La FEDEC et ses membres

La FEDEC, quant à elle, a été fondée en 1998 afin de « *tisser des liens privilégiés entre des structures partageant une même orientation et une finalité identique en termes de pédagogie* » et « *d'améliorer l'enseignement des arts du cirque en organisant une filière professionnelle qui s'étendra de la formation des enfants et des adolescents à celle des artistes et des formateurs professionnels.* » La FEDEC veille aussi à maintenir des relations étroites avec les entreprises (troupes, compagnies, lieux de résidences).

Le réseau qui a été initié lors du projet EPE se composaient de membres de la FEDEC : Die Etage (Berlin), l'Ecole Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois (Paris), la Escuela de Circo Carampa (Madrid), la Scuola di Formazione Arti Circensi Flic (Torino), le Centre National des Arts du Cirque (Châlons-en-Champagne), le Circus Space (Londres), l'Arc-en-Cirque (Chambery), Balthazar (Montpellier), le Lido (Toulouse), la Escola de Circ Rogelio Rivel (Barcelona), l'Ecole Nationale de Cirque de Châtellerauld, la Scuola di Circo Vertigo (Grugliasco), l'European Circus Association, regroupant tous les grands cirques d'Europe et basée à Amsterdam, et l'association belge Banquine.

3.3.c.3. l'Asbl BANQUINE, le coordonnateur

BANQUINE est une association qui a pour mission de promouvoir l'enseignement et la pratique des arts du cirque en organisant des activités culturelles, sociales, pédagogiques et parascolaires. Elle supporte les projets de l'ESAC qui ne relèvent pas directement de l'Enseignement supérieur. Plus particulièrement, elle favorise l'établissement de relations bilatérales et multilatérales avec les autres écoles de cirque internationales.

3.3.d. Le projet EPE

Le projet EPE a consisté à organiser 7 modules de formation professionnelle de novembre 2005 à avril 2007 (6 modules consacrés à différentes disciplines de cirque et 1 module transversal sur la sécurité et les accrochages). Ces modules ont rassemblé 22 professeurs venus des principales écoles professionnelles d'Europe et du monde. Le fruit des échanges entre ces enseignants a été recueilli par le coordinateur pédagogique du projet, Jeff Hewitt DAVIS, et a donné lieu à la rédaction puis à l'édition d'un « *Manuel d'instruction de base pour les arts du cirque* » en français, allemand et anglais ainsi que deux DVD rassemblant des films pédagogiques. Ce Manuel se propose d'être « *un ouvrage de référence pour les formateurs en arts du cirque, en complément à leur formation pratique* ». Il peut être téléchargé gratuitement à partir du site de la FEDEC.

3.3.e. Changement ? Innovation ? Créativité ?

En quoi ce projet était-il particulièrement innovant ? En quoi

Changement d'attitude= jusque là chaque école et chaque troupe avait tendance à protéger ses pratiques et ses « secrets » techniques. Ici les formateurs venus de 22 pays présentaient leurs techniques à des enseignants et à des étudiants qu'ils ne connaissaient pas. Dès lors, les détails de l'exercice étaient particulièrement développés et un responsable pédagogique était chargé de récolter les détails des échanges de techniques. A partir de là, une sorte de mixe du meilleur de chaque école. Important = la place de l'apprenant qui collabore et étaye la validité de la technique et la clarté de l'approche pédagogique. Important pour harmonisation les référents des bases techniques en Europe. ECTS

Cette manière de travailler = construire le manuel de formation « en live » par l'échange de formateurs et de technique. C'est par la pratique dans les ateliers. Changement : on pratique et puis on écrit au lieu de pratiquer à partir d'un manuel en compilant le meilleur de chaque école nationale européenne. Même si le manuel ne suffit pas.

Dynamique= initié les « semaines d'échange pédag » cf nouveaux chapitres du manuel

Indicateur de chargement depuis janvier 2010 20 doc différents (10 en français) avril : chapitre le plus chargé 120 et le moins 40 ; seul outils qui existe, de tous les pays pas uniquement européen mars 50/20 en progression , référencement de mieux en mieux USA, Brésil, et reste du monde...

Continue à avoir des demandes envoi de DVD et diffusion lors de salons et de festival depuis le nouveau site

Innovation : transmission de père en fils, la plus vieille école = 20 donc pas de traditions d'outils d'enseignement quelques rares bouquins pour les enfants

Mettre les enseignants en contact car peu dans leur spécialité dans leur pays

3.3.f. Conclusion

Dans les projets Leonardo on insiste énormément sur la transférabilité des projets, sur leur caractère innovant. Caractère transnational. N'est-ce pas par le dialogue interculturel que l'on peut arriver à une réelle créativité dans le travail quotidien puisque l'on est confronté à des pratiques différentes. Sortir de son cadre de référence habituelle est un atout pour soutenir le changement et apporter une dose de créativité dans la démarche enseignante habituelle. Leo = bon soutien au changement= transnational, caractère innovant (possibilité de « tester » des méthodes innovantes. Adaptation à des méthodes de travail différentes des partenaires. Collaboration européen= références communes d'où un besoin d'acceptation du changement.

Aspect financier permet aussi une certaine « liberté » dans la créativité.

3.3.g. Bibliographie

<http://www.aef-europe.be/> (site de l'agence Education Formation Europe de la CFWB)

<http://create2009.europa.eu> (site de l'année de la créativité)

http://www.aef-europe.be/documents/manifesto_fr.pdf (version pdf du Manifeste)

<http://www.esac.be/>

<http://www.fedec.eu/>

VERBEKE A. ; *La mobilité internationale, outil de la qualité*, in DEFOIN, C. et al. ; *Pour une culture de l'évaluation*, Editions RIP, Jumet, 2009

VILLALBA E. (ed) , *Measuring Creativity*, Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2009

Ce texte est soumis à la loi sur la reproduction. Autorisation à demander à amelie.haut@gmail.com